



AFMC

The Association of Faculties of Medicine of Canada
L'Association des facultés de médecine du Canada

Le mardi 20 juillet 2010

L'honorable Tony Clement, C.P., député
Ministre de l'Industrie
Industrie Canada
Édifice C.D.- Howe
235, rue Queen
Ottawa, Ontario K1A 0H5

Monsieur le ministre,

Au nom de l'Association des facultés de médecine du Canada, je vous écris pour vous faire part de notre préoccupation collective concernant la décision récente du gouvernement qui consiste à délaissé le questionnaire de recensement canadien détaillé au profit d'un formulaire à participation volontaire. Nous avons suivi de près le débat entourant cette question et sommes toujours incapables d'accepter le fondement de cette décision, en particulier à la lumière des implications qu'elle aura sur la qualité et la facilité d'utilisation des données de recensement.

La mission des facultés de médecine canadiennes est tripartite : (a) former les médecins de demain, (b) mener des activités de recherche de calibre mondial et (c), prodiguer les meilleurs soins possibles aux Canadiens. Chacune de ces trois missions est intrinsèquement liée à notre capacité à accéder aux données et aux renseignements propres à la population canadienne. Comme vous le savez, Statistiques Canada produit des données mondialement reconnues pour leur qualité, ce qui constitue pour nous et pour nombre d'autres organismes un atout précieux. Cette décision compromettra sérieusement sa capacité de continuer à le faire.

Comme l'ont fait valoir plusieurs autres groupes d'intervenants de la scène politique, la suppression d'un formulaire détaillé obligatoire compromettra sérieusement la qualité des données mises à la disposition de ceux qui élaborent des programmes, offrent des services et effectuent des recherches en matière de population au sein de notre pays. Bien qu'il soit possible que plusieurs Canadiens choisissent de remplir le formulaire à participation volontaire, nous sommes persuadés que plusieurs groupes seront nettement sous-représentés – ce qui est souvent le cas des groupes dont on doit davantage tenir compte lorsqu'on élabore des programmes et des initiatives ciblées.

Nous demandons avec insistance au gouvernement de revoir sa décision. Nous demeurons à votre disposition si vous désirez discuter plus avant de la question avec des représentants de nos facultés qui se fient sur ces données pour former des médecins, effectuer des recherches et prodiguer des soins à la population canadienne.

Sincères salutations,

D^r Nick Busing
Président-directeur général
L'Association des facultés de médecine du Canada